Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 28 Sfar 1447
22 Août 2025

N° 121

41ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions 4311
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... 4313
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques 4316
Convocations
Sociétés anonymes 4322
Sociétés à responsabilité limitée 4325
Sociétés communautaires 4326
Autres sociétés 4326
Divers
Avis au public..... 4327
Rectificatifs 4327

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE SICAM AGRI

Société anonyme

Au capital social de 100 000 TND

Siège social : Route du Kef Medjez El Bab 9070

Matricule Fiscal : 1515878 S

Avis aux Actionnaires :

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société SICAM AGRI, du 27 Juin 2025, enregistré à la Recette des Finances de Mdjez El Bab le 31/7/2025 sous le n°25701804 Quittance n°M044827, dont une copie du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire a été déposée auprès du Registre National des Entreprises le 14/8/2025 sous le n°2025161521. Il a été décidé qui suit :

1- Renouvellement du mandat des administrateurs :

- Monsieur Yahia Bayahi

- Monsieur Tahar Bayahi

- Monsieur Naoufel Horri

2- Nomination des nouveaux administrateurs :

- La Société Industrielles de Conserves Alimentaires Medjez el Bab représentée par son représentant légal

- Monsieur Taieb Bayahi

- Monsieur Afif Kachouri

- Monsieur Bechir Ben Khiroun

3- Questions diverses.

2025R02450SANB2

STUNAS INDUSTRIES S.A

Société anonyme

Au capital de 18 900 000 dinars

Siège social : BP 1 ZI Borj Cedria 2005 Bir El Bey

Identifiant Unique : 519479Q

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 28 juillet 2025, enregistré à la recette des finances d'Hammam Chat, le 5 août 2025 sous le numéro : 25801163 Quittance n°M032460, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Ben Arous en date du 6 août 2025, sous le numéro : 2025159645. Il a été décidé la nomination de Madame Chiraz Khlil Directrice Générale de la société.

2025R02471SANB2

PHOENICIA OLIVE OILS COMPANY

Société anonyme

Capital social : 700.000 dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins le Belvédère 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1119339K

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 16/12/2024 enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 27/01/2025 sous QN°005760 EN°25700421 :

- Les actionnaires approuvent les états financiers pour l'exercice clos le 31/12/2023.

- Les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat de renouveler le mandat de la Société DATN en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois années.

- Les actionnaires ont décidé de renouveler en qualité de membres du conseil d'administration pour les exercices 2024, 2025 et 2026 les administrateurs suivants :

* M. Ghazi Ben Ahmed ;

* M. Philipe Nuno Vicente Dos Santos;

* M. Samir Chouikha.

Un exemplaire du procès-verbal a été déposé auprès du Registre National des entreprises le 22/7/2025 sous identifiant unique n°1119339K et dossier n°2025152278.

2025402867SANB2

«SOVENA MENA COMPANY»

Société anonyme - Non Résidente

Capital social : 4.081.000 Euros (équivalent à 7.650.000 dinars)

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins le Belvédère 1002 Tunis

Identifiant unique : 1002666F

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration en date du 16/12/2024 enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 18/7/2025 sous Qn°44127 En°25703664 :

- Les administrateurs ont décidé de renouveler le mandat de M. Jorge Salema Garaçao en qualité de président directeur général pour une période égale à celle de son mandat d'administrateur.

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 01/4/2024 enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 18/7/2025 sous QN°44125 EN°25703663 :

- M. Filipe Nuno Vicente Dos Santos a décidé de démissionner en qualité de membre du conseil d'administration.

- Mme Madalena Jose De Melo Vilhena Freire De Andrade est nommée en qualité de membre du conseil d'administrateur.

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 20/5/2024 enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 26/6/2024 sous Qn°41305 En°24703126 :

- Les actionnaires approuvent les états financiers pour l'exercice clos le 31/12/2021 et décident de renouveler le mandat de la Société DATN en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois années.

Un exemplaire des procès-verbaux a été déposé auprès du Registre National des entreprises le 31/7/2025 sous identifiant unique n°1002666F et dossier n°2025157689 et dossier n°2025152293 le 22/7/2025.

2025402868SANB2

SOCIETE MEDICEF

Société anonyme

Capital social : 15.388.488 Dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - Sidi Thabet - Ariana

I.U : 0381736D

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/6/2025

(enregistré à la Recette des Finances Charguia - Tunis le 30/7/2025 sous EN°25708886 QN°M94779)

- Les actionnaires approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2024 ;

- Les actionnaires décident de renouveler le mandat du Cabinet Les Commissaires aux Comptes Associés (MTBF) en sa qualité de Commissaire aux Comptes pour une période de (3) trois années;

- Les actionnaires décident de renouveler le mandat de trois années des administrateurs suivants :

* Mr Tarek Mazen Drouza ;

* La Société D'industrie Pharmaceutique Ibn Al Baytar IAB ;

* La Société APM TUNISIE SARL

Un exemplaire du P.V a été déposé au registre national des entreprises sous l'Identifiant Unique N° 0381736D en date du 5/8/2025 sous dossier N°2025159199.

2025402869SANB2

SOCIETE D'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE IBN AL BAYTAR

«I.A.B»

Société anonyme

Capital social : 32.300.000 Dinars

Siège social : Rue 8610 N°11 - Charguia - Tunis

Identifiant Unique : 0296081 G

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 juillet 2025 (enregistré à la Recette des Finances Charguia - Tunis le 30/7/2025 sous EN°2570888 QN°M94764)

- Les actionnaires approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2024 ;

- Les actionnaires décident de renouveler le mandat du Cabinet Les Commissaires aux Comptes Associés (MTBF) en sa qualité de commissaire aux comptes pour une période de (3) trois années;

Un exemplaire du P.V a été déposé au registre national des entreprises sous l'Identifiant Unique N°0296081 G en date du 5/8/2025 sous dossier N°2025159201.

2025402870SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

STE CHATEAU FORT SARL

Capital : 50.000 Dt

Adresse : 26 Avenue de l'UMA 1er étage la Soukra Tunis

MF : 1203620H

En vertu de l'assemblée générale extraordinaire daté le 18/3/2025 enregistré à la recette des finances d'Hammamet enregistrement n°25804733 quittance n°M118423 et déposé au centre national du registre des entreprises le 15/8/2025 sous le n°2025162060. Il a été décidé :

- La nomination de Mr Sofienne Trabelsi nouveau gérant la société au lieu de Mme Asma Aouri.

2025R02466SRLB2

Dissolution & Liquidation

Société TRUST INDUSTRIE SARL

Capital : 1.015.000,000 DT

Adresse : Route Moknine - Ksour Essef 5180 - Mahdia

IU : 1457740Y

Suivant PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21/4/2025 enregistré le 23/4/2025 à la recette des finances de Ksour Essef sous le numéro 25500586 Quittance n°2578 déposé au Registre National des Entreprises le 12/5/2025 annonce n°202535514 Bulletin n°92, l'assemblée a décidé la dissolution anticipée de la société à la volonté des associés avec effet au 31/8/2024 et la nomination du conseiller fiscal Mr Lotfi Moumni liquidateur de la société.

Il appartient aux créanciers de produire leurs dettes accompagnées des pièces justificatives à l'adresse du liquidateur : Société BKM TRADING 2ème Etage Immeuble El Amine - Av 02 Mars 1934 Mahdia dans un délai de 21 jours à compter de la publication du présent avis.

2025S01059SRLB2

YAZAKI TUNISIA SARL

Société à Responsabilité Limitée - Non Résidente

Capital social : 22.673.214 Dinars

Siège social : Nouvelle Z.I Aguila II - Route de Tozeur - 2100 Gafsa

I.U : 1098077P

Suivant Mandat Spécial du 2/6/2025 (enregistré à la Recette des Finances Rue Farhat Hached - Gafsa le 4/7/2025 sous QN°M009059 EN°25805873).

Le Gérant a décidé :

- De déléguer le pouvoir de signature bancaire au profit de Mr Nizar Zouari, Mme Aroua Smirani, Mr Amir Lajili ;

- De déléguer le pouvoir de représenter la société devant les autorités administratives tunisiennes au profit de Mr Nizar Zouari de façon individuelle ;

- De déléguer le pouvoir de signature administrative de façon individuelle au profit de Mr Nizar Zouari et Mr Ahmed Ben Hassine ;

Un exemplaire du Mandat Spécial a été déposé au Registre National des Entreprises sous I.U N°1098077P le 29/7/2025 sous dossier n°2025155509.

2025402864SRLB2

Yazaki Automotive Products Tunisia YAPT

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 10.000 Dinars

Siège social : GP 8, Route de Tunis, Bouchkara, El Alia, BP 65 Laazib, 7026 Bizerte

I.U : 1226147C

Suivant Mandat Spécial du 2/6/2025 (enregistré à la Recette des Finances El Alia le 21/7/2025 sous QN°M029110 EN°25700888).

Le Gérant a décidé :

- De déléguer le pouvoir de signature bancaire au profit de Mr Nizar Zouari, Mme Aroua Smirani, Mr Sabri Beldi ;

- De déléguer le pouvoir de représenter la société devant les autorités administratives tunisiennes au profit de Mr Nizar Zouari de façon individuelle;

- De déléguer le pouvoir de signature administrative de façon individuelle au profit de Mr Nizar Zouari et Mr Ahmed Ben Hassine ;

Un exemplaire du Mandat Spécial a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°1226147C en date du 29/7/2025 sous dossier n°2025155504.

2025402865SRLB2

SAGEMCOM SOFTWARE & TECHNOLOGIES BROADBAND SARL

Société à responsabilité Limitée - Non Résidente

Capital social : 23.500 Euros

Siège social : 34bis, Avenue de Paris - 2033 Mégrine

I.U : 0938423F

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 3/2/2025 (enregistré à la Recette des Finances à Mégrine, le 7/2/2025 sous Qn°M015390 En°25700959)

- Les associés décident de transférer l'établissement secondaire ouvert à Sousse du Bâtiment ENOVA ROBOTICS (Lot U22) - Pôle Technologique de Sousse - 4023 - Hammem Maarouf au 3ème et 4ème étages Bloc B - «Bâtiment 15000» - Pôle Technologique de Sousse.

Un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises le 28/2/2025 sous Identifiant Unique N°0938423F et sous dossier N°202517476.

2025402866SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Douar Hicher le 12/8/2025 enregistrement n°25201872 quittance n°M057168 Mr Salah Ben Mohamed Al-Saleh ZRIBI a vendu à Mr Soufienne Ben Mohamed Dridi la totalité du fonds de commerce destiné café situé au local à l'avenue Ali Belhouane fin du 56 Douar Hicher Gouvernorat de Manouba.

Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication du JORT. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 15/8/2025.

2025R02465FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un contrat enregistré le 18/8/2025 à la recette des finances Mornaguia sous le numéro 25201648 et quittance n°M049307 ; Mme Barhoumi Henda a vendu le fonds de commerce situé à l'Avenue Habib Bourguiba à Mr Manai Wissem.

Les oppositions doivent être faites au bureau du maître Rebai Samia situé à résidence Khezama, immeuble B, 1er étage, app.5, cité Boughatfa 2, Sidi Hessine - Tunis dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au JORT

L'annonce est publiée aux journaux "le Quotidien et Echourouk".

2025R02467FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié fait par le notaire Maître Alia Jammaoui le 16/11/2015 enregistré à la recette des finances rue d'Angleterre le 20 septembre 2000 sous n° de reçu M025372 pour un montant de huit mille dinars, Mr Noureddine Jaafra MF 0431940/K a cédé à Mme Mériam Boufaied MF 1110733 C, la totalité du fonds de commerce sis au 29 rue Beb El Fella Tunis d'une superficie totale de 20 mm, les oppositions sont faites entre les mains de la bénéficiaire de la donation et ce 20 jours après la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse le 3/6/2025.

2025R02474FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 17/7/2025 et enregistré à la recette des finances de Bouargoub le 18/7/2025 sous le n°25200832, quittance n°M023493 dont un extrait a été publié au journal ESSAHAFA le 12/8/2025, Rafika Hlel, demeurante Boumardes Mahdia, a vendu à Asma Laaribi, demeurante Cité la liberté Bouargoub, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des volailles et dérivés sis à l'avenue Ibn Khaldoun Bouargoub.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à son domicile élu sis à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2025R02476FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 5/7/2025 enregistré à la recette des finances d'Ezzahra en date du 19/8/2025, N° de quittance M048797 N° d'enregistrement 25202130, Mme Mahria Bent Hedi Mansouri selon procuration à Mr Dhia Ben Salah Menssi a vendu à Mr Saleh Lamjed Ben Bachir Ben Mahmoud Menssi, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné tous commerce, dans le local sis au 45 bis Avenue Habib Thameur Ezzahra 2034 Ben Arous.

Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse de fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 21/8/2025.

2025R02488FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 29 et 30 juillet 2025 enregistré à la recette des finances cité Ezzouhour le 31/7/2025 sous le n° 25201384 Mr Mohamed Mezni a cédé à Mme Meriem Jouini le fonds de commerce sis au 25 rue el Mantha cité Ezzouhour Tunis (boucherie) les oppositions seront acquises par l'acheteuse sis au 16 rue Abbes Mahmoud El Akkad cité 18 Janvier Ettadhamen Ariana dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien de 21/8/2025.

2025R02489FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous-seing privé rédigé par maître Wijden Majdoub avocate à Mahdia, légalisé le 5/8/2025 et enregistré à la recette des finances de Mahdia le 14/8/2025 n° de quittance MO58431 et l'acte complémentaire légalisé le 15/8/2025 et enregistré à la recette des finances de Mahdia le 15/8/2025 n° de quittance MO59058 monsieur Elarbi ben Bahri ben Arbi Halwani, tunisien, titulaire de la CIN n°03963012 délivrée le 28/01/2020 et demeurant à la rue Imem Mezri Mahdia a vendu à la société Chikh El arab de commerce, SARL, sise à la rue de l'indépendance 5100 Mahdia représentée par son gérant Elarbi Halwani, la totalité du fonds de commerce situé à place du 1er Mai Mahdia exploité en tant que kiosque.

Les oppositions seront reçues à l'adresse de société Chikh El arab de commerce à rue de l'indépendance 5100 Mahdia et ce dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la publication de la présente au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk» et «le Quotidien» du dimanche 17/8/2025.

2025S01062FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de donation établi auprès de l'officier public le maître Salah Eddine Taboubi et son partenaire le maître Faycal Hagui en date du 29 juillet 2025 Mme Ibtissem Ben Omar Ben Salah El Abid, titulaire de la carte d'identité nationale N°05502516, fait donation à son fils Yosri ben Rafik Khlifa CIN n° 09338391, de l'ensemble du fonds de commerce constitué par le magasin «Mini Market Yousri» sis à l'Av 7 novembre, Zaouiete Sousse, Gouvernorat de Sousse, immatriculé au Registre National des Entreprises sous le n°09137242024, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont reçues dans les délais légaux à l'adresse du magasin susmentionné.

Cet avis est publié au journal "Le Quotidien" du 16/8/2025.

2025S01063FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP le 30/7/2025 enregistré sous le n°25201447 quittance n°M060842 Mme Amna Bint Ahmed Bin Charada résidente à la Route Zaouia Cité Aouina Sousse a vendu à Mr Fawzi Bin Mohamed Belkhiria résident à la Route Zaouia Cité Aouina Sousse, le fonds de commerce conçu pour exercer toutes sortes de commerce, exploité au local sis à Cité Aouina Route Zaouia Sousse

Les oppositions seront reçues dans 20 jours entre les mains de l'acquéreur.

Un extrait a été publié au journal Chourouk du 20/8/2025.

2025S01067FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente d'un fonds de commerce en date du 8/8/2025, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo à Sousse le 12/8/2025 sous n°25203801 quittance N°M050140. Mr Bassem BEN ARBIA, titulaire de la CIN n°06469074 a vendu et cédé à Mr Mohamed Ali ABBASSI, titulaire de la CIN n° 12892410, la totalité du fonds de commerce du local destiné Lavage auto, vente produit de nettoyage et accessoire auto avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'Avenue Khlifa Karoui - Khézama Ouest - Sousse. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 16/8/2025.

2025S01069FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 5/7/2024, enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse le 18/7/2024, (reçu n°87002, enregistrement n°24204507) Monsieur Nabil Ben Eljileni ELKORBI titulaire de la CIN n°02025433, a vendu ses parts indivises estimés à soixante cinq pour cent du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Complexe Sidi Ibrahim Hammam Sousse gouvernorat de Sousse, destiné comme alimentation générale à Monsieur Mohamed Aziz BOUGHANMI titulaire de la CIN n°09324350.

Les oppositions s'effectuent chez Maître Belkacem M'dimagh avocat à la cour de cassation de la Société Professionnelle Unie d'Avocats - sis au 66 rue Victor Hugo Trocadéro Sousse dans le délai de vingt jours à partir de l'insertion de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de déchéance.

Cette annonce a été publiée dans les journaux El Chourouk et Le Quotidien du 21/9/2025.

2025S01073FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé en date du 8/7/2025 rédigé par Maître Wassim Ben Makhlouf Avocat à la cour de cassation à Sfax, enregistré à la recette des finances Rue Boulbeba Almrabet Gabès en date du 4/8/2025, N° de quittance M055416 enregistrement n°25206711, la Sté DISPRO TUNIS MF 1499075S a vendu à Mr Jihade Eddib titulaire de la CIN n°05902681 la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue Salaheddine Ayyoubi Gabès.

Les oppositions seront reçues au siège du fonds de commerce sis à l'Avenue Salaheddine Ayyoubi Gabès dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Le Quotidien du 17/8/2025.

2025X01079FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente SSP, en date du 22/01/2025 enregistré à la recette des finances Hammamet en date du 27/6/2025, sous le numéro de quittance M098498 et le n° d'enregistrement 25203719, la société M A H Trading company, dont le siège social est sis à la route Lafrane klm 7 Sfax immatriculée au registre national des entreprises sous le

N°0862625Y a vendu à Mr Mohamed ben Mohamed ben Said, demeurant à la rue El Khalifa ville arabe de Sfax, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé au premier étage de l'immeuble sis à l'avenue Abu Dhabi, exploité dans le commerce des tapis, l'ameublement et les articles décoratifs. Les oppositions devront être adressées à l'Etude de maître Wassim Neifar, rue Habib Maazoun immeuble chakroun n°1 3000 Sfax, ainsi qu'à l'adresse du fonds vendu, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T. Cet avis a été publié au journal Essabah du 01/8/2025.

2025X01080FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé et enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès le 6/8/2025 quittance n°M056248, enregistrement n°25206830, Me Seif Eddine Saguer, a cédé à Mme Ahlem Bouallous Ep Chrigui la totalité du fonds de commerce sis à la rue Abou El Kacem Chebbi Tebelbou Gabès exploité café 1ère catégorie. Le fonds de commerce contient des éléments corporels et incorporels.

Pour toute opposition dans le délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au Journal Official de la République Tunisienne s'adresser à Me Seif Eddine Saguer sis à l'Av Wedhref el Hamma Gabès.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 17/8/2025.

2025X01081FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 22/7/2025 enregistré à la recette des finances de Jelma le 23/7/2025 sous le n°25201287 Majid Derbali titulaire de la CIN n°06054261 demeurant à Jelma Ouest a vendu à Mohamed Guenichi titulaire de la CIN n°09216793 demeurant au 49 rue Mohamed Bejaoui Tunis tous les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce nommé «café de la gare» Identifiant unique 1668389 B exploité à l'avenue de l'environnement JELMA.

Les oppositions auront lieu à l'étude de Maître Hajlaoui Maha sis à immeuble Baklouti au dessus du magasin carrefour avenue Habib Bourguiba Sidi Bouzid. Cette annonce est parue au quotidien Echourouk du 3/8/2025.

2025402863FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 29 juillet 2025 et enregistré à la recette des Finances de Nelson Mandela en date du 6 août 2025 sous le numéro 53147 Quittance n°25203362 Madame Rebh Ben Abid Ben Ammar Ouerchfani demeurant à la Rue Mohamed Ali, quartier des enseignants, El Fahs, titulaire de la CIN n°00215469, a vendu à madame Henda Ben Mohamed Ben Hedi Chenaoui demeurant au 12 Rue Sénégal le Belvédère Tunis, et titulaire de la CIN n°08710735, le fonds de commerce sis au n°8, rue d'Irak, Lafayette, Tunis.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de Monsieur Adel Ben Marzouk, ayant son cabinet au n°12 Rue Canada le Belvédère Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cette annonce au J.O.R.T conformément aux dispositions de l'article 193 du code de commerce.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Achourouk du 15 Août 2025.

2025402873FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Conformément au contrat de vente signé en date du 24 juillet 2025 enregistré à la recette des Finances de Nelson Mandela le 12 août 2025 (reçu n°54015, numéro d'enregistrement 25203450) M. Jamel Triki, titulaire de la carte d'identité nationale n°07995494, domicilié à la Résidence Al-Saada, Bloc 6 Appartement 244, Cité El-Khadra, Tunis, propriétaire de la société Benz Wash and Go, identifiant fiscal n°1829118, a cédé à Mme Rania Bent El-Mongi Ouinesh, épouse de M. Mohamed Ahmed Moulahi, titulaire de la carte d'identité nationale n°09606811 domiciliée au n°08, Rue de Violette, Jardins de Sidi Bou Said, El-Aouina, Tunis, le fonds de commerce avec ses éléments incorporels, exploité au local situé au n°33, Rue de l'Inde, Tunis, inscrit au registre national des entreprises sous le numéro 1829118.

Les oppositions peuvent être formées dans un délai de vingt jours à compter de la publication de l'annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne, au domicile du vendeur situé au numéro n°08, Rue du Violette, Jardins de Sidi Bou Said El Aouina, Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 16/8/2025.

2025402874FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Conformément à un avis écrit daté du 23 juillet 2025, enregistré à la Recette des Finances Ettadhamen le 29 juillet 2025, sous le numéro d'immatriculation 25204138 et le numéro de quittance M070646.

Mr Mongi Ben Tayeb Ben Othmen Khaloui, titulaire de la carte nationale d'identité n°00595316, a cédé à Mme Sahar Bint Abdel Majid Bin Tayeb Khaloui, titulaire de la carte nationale d'identité n°07428424, l'intégralité de son fonds de commerce, consistant en la vente de produits alimentaires généraux.

- Toute réclamation sera acceptée dans les locaux susmentionnés dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au Quotidien.

2025402893FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce (Gérance libre)

Suivant acte sous seing privé en date du 6 août 2025 et enregistré à la recette des finances de Kabaria le 14/8/2025 sous le numéro de quittance M059625 et le numéro d'enregistrement 25301868 monsieur

Anouar Bouthouri a loué la totalité du fonds de commerce situé au 39 rue de la plage Elmourouj 2 étant une salle de sport à madame Sameh ben Saleh.

Les oppositions seront faites au dit local entre les mains de l'acheteur dans son adresse dans un délai de 20 jours de la parution du présent avis au JORT.

Cette vente a été publiée au journal Echourouk 19 Août 2025.

2025R02472FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Société : MHG

Matricule fiscal : 1909952Y/A/M

Forme juridique : SA

Siège social : Cité les Pins, Imm Lake Tower, 3ème étage, Bur 3.1 les Berges du Lac2

Il est porté à la connaissance du public que par contrat de location-gérance en date du 01 juin 2025, enregistré à la recette des finances de Mahdia le 5 août 2025, sous le n° d'enregistrement 25304788 et quittance n°56569. La société SOGIT, propriétaire de l'hôtel El Mansour Mahdia, sis à la Zone Touristique, Mahdia a donné en location-gérance ledit fonds de commerce hôtelier à la société MHG, pour une durée de 10 ans à compter du 01/6/2025.

La dite location a été publiée sous la référence IP225/7401 au journal le Quotidien en date du 20 Août 2025.

2025R02475FCCC3

Contrat de location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP daté le 7/7/2025 et enregistré à la recette des finances, AKKOUDA, le 4/8/2025, numéro d'enregistrement 25301834 quittance n°32866, Mr Saber Ben Ammar Aoun CIN n°08486928 RNE n°1515348/V a loué à Moez ben Mouldi ben Ali la totalité de fonds de commerce sis à Aouled Aoun Chat Meriam.

Toute opposition doit être faite entre les mains du propriétaire du fonds de commerce Saber Aoun après 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal la presse du 13/8/2025.

2025S01060FCCC3

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Adjudication aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Partie poursuivante : Tourkia bent Zidane Assidi, femme au foyer, résidente au n°5 rue de Selimane Cité Ennour Ville de Kasserine.

Partie saisie : Abdalhakim ben Moussa ben Salah Assidi, travailleur, résident à Zelfene gouvernorat de Kasserine.

Avocat poursuivant : Maître El Othmani Issam Avocat à la cour de cassation sise au n°3 Immeuble missaoui face au tribunal de première instance de Kasserine Mat. Fiscal 1419391/j

L'immeuble soumis à l'adjudication : le demi des parts indivises du foyer sise au n°5 rue de Slimane, Cité ennour ville de Kasserine qui comporte 2 pièces, une cuisine, une toilette avec l'équipement de l'ensemble de l'immeuble de l'eau potable et de l'électricité de ville.

Mise à prix : 20.250d,000 après rabaissement du prix d'ouverture de 40% en ajoutant les frais scellés par le tribunal le 02/6/2025 du montant de (D 4561. 562 MS) y compris deux mille dinars en guise d'honoraires de défense et les frais juridiques et les honoraires de défense qui seront annoncés par le tribunal lors de l'audience de l'adjudication du 29/9/2025 et qui seront rajoutés aux payement du prix.

Lieu et date de l'adjudication : le lundi le 29/9/2025 à partir du 9h du matin à l'audience des saisies Immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Kasserine sise au boulevard Habib Bourguiba.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine diurne, selon les horaires administratifs, les Enchères ne se fait que par le Truchement d'un avocat et ne peuvent y participer que les personnes Avant consigné au moins le 1/3 de la mise à prix après le Rabaissement, les étrangers doivent en outre obtenir les autorisations Administratives Requises.

Pour plus de renseignements, il convient de consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de 1ère instance de Kasserine sise au boulevard Habib Bourguiba ou le cabinet de l'avocat poursuivant.

2025S01051VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hedi Nouira Tunis.

Partie saisie : Chiraz Bent Azize El Antit, demeurant à la Rue Maghreb Arabe Khézama Est Sousse, CIN N°05598327.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°1121998 Sousse d'une superficie de 63 m², dénommé «BESMA (B2)» consistant en un appartement sis au rez-de-chaussée de l'immeuble B sis à City Sahloul1 Sousse.

Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais de 40 % à la somme de 98 280 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le Jeudi 25/9/2025 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 1.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2025S01057VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : BANK ZITOUNA, en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis au 2 Rue Jaoudet El Hayette El Kram Tunis.

Partie saisie :

1) Souad Bent Ahmed Hnini, demeurante à Rue Ali Riahi Khézama Sousse, CIN n°02479836.

2) Helmi Ben Ahmed Sassi, demeurant à Rue Ali Riahi Khézama Sousse, CIN n°07511842.

3) Maha Bent Ahmed Sassi, demeurante à Rue Ali Riahi Khézama Sousse, CIN n°07567254.

4) Mariem Bent Ahmed Sassi, demeurante à Rue Ali Riahi Khézama Sousse, CIN n°08456837.

5) Sami Ben Mohamed Hechemi Jarboui, demeurant à la Rue Hammouda Maali Khézama Sousse, CIN n°05575798.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°52077 Sousse d'une superficie de 560 m², dénommé «FAIZA 66» sis à la Rue Ali Riahi Khézama Sousse.

Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais de 40 % à la somme de 563 100 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le Jeudi 25/9/2025 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 1.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2025S01058VEPA1

Vente immobilière

La vente aura lieu devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir Mercredi 24 septembre 2025 à 8:30 H du matin.

Partie poursuivant : Union Internationale de banques, société anonyme représentée par son représentant légal, inscrit au registre du commerce au tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B6151996 ; Domicilié 65 Rue Habib Bourguiba, Tunis.

Partie saisie :

Abed elmajid korbi, domicilié, 51 rue Liberté - Khnis Monastir.

Avocat poursuivant : Société Kasdallah Avocat et Conseil, Rue Commandant Béjaoui, Immeuble Cogeb, App.B2-3 Sousse.

Immeuble objet de la vente :

1- Immeuble objet du titre foncier n°10710 Monastir, terrain d'une superficie de 1218m² constructible, située à Benbla.

2- Immeuble objet du titre foncier n°45044 Monastir, terrain d'une superficie de 226 m² sur lequel est bâti des constructions.

Mise à prix :

Pour le premier titre foncier n°45050 Monastir 412.630.000dt.

Pour le deuxième titre foncier n°10710 Monastir 243.600.000dt.

Pour les deux : 656.230.000 dt.

Conditions de visite : chaque jour avec le respect de l'inviolabilité du domicile.

2025S01068VEPA1

Vente immobilière

Poursuivant : Khaled Ben Monji Zouabi agriculteur, résident au 24 rue Bouras cité El Jemâa Kairouan.

Partie saisie : Slah Ben Salah Zitouna, agriculteur, résident à El Gfey Sbikha Kairouan.

Avocat chargé de la poursuite : Maître Lotfi Ben Abid avocat prés la cour de cassation son étude est sise à la rue Rue Chebbi Kairouan.

Immeuble saisi : Toutes les parts indivises, appartenant à la partie saisie

1- De l'immeuble, objet du titre foncier N°58050 Kairouan dénommé "FTIMA" 1213,062 parts de 38813 parts superficie totale de l'immeuble agricole 38818 m² sis à El Gfey Sbikha Kairouan comprenant des oliviers en partie et le reste est un terrain nu.

2- De l'immeuble, objet du titre foncier N°67557 Kairouan dénommé "FATMA" 140 parts des 3360 parts superficie totale du terrain 20399 sis à Imada El Khrïouaa Sbikha Kairouan terrain nu comprenant un puits.

3) Mise à prix :

- 8673,000 DT des parts appartenant à la partie saisie de l'immeuble immatriculé n°50850 Kairouan.

- 1700,000 DT des parts appartenant à la partie saisie de l'immeuble immatriculé n°67555 Kairouan.

4) Date de l'adjudication : La vente se tiendra à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Kairouan, et ce, le lundi 29/9/2025 à partir de 9 h du matin.

Visite : La visite pourra se faire à tout moment. Pour de plus amples renseignements prendre contact avec l'étude de l'avocat chargé de la poursuite.

2025S01070VEPA1

Vente aux enchères publiques par adjudication

Partie poursuivante : Adel ben Mohamed MISTIRI, demeurant au n°46 avenue Ibn Basid Khezama Est Sousse.

Adjudicataire contre laquelle la vente est poursuivie :

1- Hajer bent Mohamed MISTIRI, demeurant cité olympique, Bouhsina Sousse.

2- Baha bent Mohamed MISTIRI, demeurant rue Nisrine, cité Jawhara Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Fethi Mili, Avocat à la Cour de Cassation, domicilié au 27 avenue Taher SFAR, Sousse Tunisie M.F : 455254X

Propriété à vendre : la totalité de la propriété non immatriculée située au n°46 avenue Ibn Badis Khezama Est Sousse, consistant en une villa située au rez-de-chaussée bâti sur un terrain d'une superficie de 489m² construit au-dessus un étage appartenant au poursuivant, la superficie totale bâtie de la villa est de 151 m² avec une extension couverte de 31 m² et une annexe couverte 23 m², entourée de 03 Cours du coté Est ainsi que du coté ouest et sud, la villa comprend 2 couloirs, 1 Hall, 1 Salon et 2 chambres, 1 salle de bain et une cuisine.

Cette propriété est limitée du côté Ouest par la propriété Bouzaabia, de l'Est rue Abdelhamid ben Badis et de l'ouest propriété Massoud Bouchneb et du côté nord une entrée indépendante du premier étage.

Mise à prix : la mise à prix a été fixée à quatre cent deux mille quatre cents dinars (402.400,000) auxquels s'ajoutent les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le jeudi 18/9/2025 à partir de 9h du matin à la chambre des criées du Tribunal de Première Instance de Sousse.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 8 h à 17 h

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Fethi Mili avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de première Instance de Sousse pour prendre connaissance du cahier des charges.

2025S01072VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Maître YOUSSEF LAHMAR

Avocat

Il sera procédé le Jeudi 25/9/2025 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère Instance de Sousse, à la vente du bien Immobilier ci-après et suivant les conditions suivantes :

Le créancier : Banque Internationale Arabe de Tunisie, SA, MF 0000110F, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, élection domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar YOUSSEF sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Le débiteur saisi : Monsieur Fayçal Ben M'hedheb Moncer, CIN n°02989997, demeurant à Rue Abdelaziz Alaroui Immeuble ELWIFEK, appartement n°14, 3ème étage khzema Est -Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

La totalité du TF 131371 Sousse, composé de la parcelle 25 situé à khzema Est Sousse d'une superficie de 136 m², ainsi que les 272/3920 parts indivises des parties communes y afférentes. Il s'agit d'un appartement situé au 3ème étage en bon état à Rue Abdelaziz Alaroui Immeuble ELWIFEK, appartement n°14, comprend un hall, salle à manger, une cuisine avec balcon, 3 chambres à coucher, balcon, salle d'eau dans la chambre des parents et une salle de bain.

L'immeuble donne sur la rue Abdelaziz Alaroui coté nord, à l'est, l'ouest et sud des Propriétés bâties adjacentes

Mise à prix : Cinq cent seize mille dinars (516.000 ,000 DT).

La visite : Se fait chaque jour aux horaires de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse situé à Sousse ou l'avocat poursuivant). Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2025S01074VEPA1

Etude Maître Saied Madiha

Avocat à la cour de cassation

Rue Ahmad Karwi Immeuble Zin El Abidin Sousse

Tél : 98622313

Le lundi 22 septembre 2025 à 9 H; il sera procédé à la vente d'un immeuble suivant par devant la chambre des criées prés du tribunal de 1ère instance de Kairouan.

Le poursuivant : la banque de l'Habitat BH bank demeurant à Sousse; domicile élu, étude Maître Saied Madiha, Rue Ahmad Karwi Immeuble Zine El Abidin Sousse Tunisie.

Partie défenderesse : Mohamed Gharyeni ; demeurant au 06 rue aswad ben sari cité Ennasr Kairouan et à Société médicaments Okba Kairouan.

L'immeuble à vendre : toute la parcelle numéro 193 construite de deux étages de superficie 99 m²; sis à la Rue Mohamed Taher Ben Achour Num 21 beldi cité Ennasr à Kairouan (titre foncier n°27465 Kairouan).

Mise à prix : cent quinze mille deux cents dinars 115200 d 000 frais en sus.

Visite l'immeuble : tous les jours aux heures de travail.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans avoir consigner le 1/3 de la mise à prix.

Pour plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Kairouan et à l'étude de Mtre Saied Madiha Rue Ahmad Karwi Immeuble Zine El Abidine, Sousse.

2025S01075VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : L'ARAB TUNISIAN BANK, Société Anonyme immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro B167001997, matricule fiscal n°Q14161 en la personne de son représentant, dont le siège social est situé à Tunis n°9 rue Hedi Nouira. Elisant son domicile chez la société arabe de recouvrement (Arabdebtrecovery), immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro B2449522006, matricule fiscal n°974893NAM000, dont le siège est sis au 5 rue Talleyrand, 1002 Tunis.

Partie saisie :

La compagnie tunisienne de meuble "CTM", société anonyme, immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro B116641997, débiteur principal hypothécaire, dont le siège social est situé à rue sœur Joséphine 4000 Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour de cassation, domicilié à la route de Tunis Khézema Ouest, immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation des immeubles saisis : la totalité de la propriété dénommée "Tunisie meuble" objet du titre foncier n°52096 Sousse d'une superficie globale de 28060 m² située à Sousse délégation de Msaken, il s'agit d'une usine de meubles.

Mise à prix globale : la mise à prix est fixée à la somme de six millions cent quatre vingt trois mille sept cent cinquante dinars, (6.183.750,000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la

mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu jeudi le 25/9/2025 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 1.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 8 h à 17 h

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse 1 pour prendre connaissance du cahier des charges.

2025S01078VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A, I.U RNE 0000110f sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Jilani Ghribi, profession libérale, titulaire de CIN n°01329547 demeurant à 1/ 40 rue Abou Alkacem Chebbi Sfax 2/ son domicile élu bureau Maître Ali Abid l'avocat sis à immeuble Intilaka bloc A4 2ème étage Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route Saltnia Km 8 Sfax, il s'agit d'un terrain de 919m² de contenance où est construit un bâtiment de deux parties et un bâtiment subsidiaire l'un de 146 m² de superficie, achevé, située au coté nord contenant un salon, un séjour, trois couloirs, 3 chambres, une cuisine, une salle de bain et des toilettes l'autre se manifeste au sud de l'immeuble contenant une cave de 46m² de surface, un rez-de-chaussée de 130 m² de surface couverte en cour de construction et un 1er étage de 104 m² de contenance en cour de construction non divisé.

Le bâtiment subsidiaire de 27 m² de surface couverte est au coté nord ouest de l'immeuble on y trouve une salle, des toilettes (WC+D).

L'immeuble est équipé de l'électricité et doté d'un réservoir domestique d'eau. L'immeuble est délimité du coté sud par une rue impasse de 8 m, du coté est par Slim Ben Bechir, du coté ouest par Hafedh Bouaziz et Anoir Tounsi et du coté nord par Med Mkawar.

Mise à prix : (465.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : Lundi 29/9/2025 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2025X01074VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RNE 0751191 b sise au 10 rue pierre de Coubertin Tunis représentée par son directeur général domicile élue étude Maître Adel Atitallah rue Salem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Wassim Abdeljalil, titulaire de C.I.N 05255066, demeurant à 1195 "souk jedid" bab ejebli Sfax 2/ route Kaied Mhamed Km 1.5 rue Chakib Arcelan Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi : il s'agit d'un rez-de-chaussée dans une construction sise entre la route Gremda et Kaied Mhamed Km 1.5 et précisément à la rue Chakib Arcelan dérivé de la route Gremda à travers rue Ali ben Masoud Sfax. L'immeuble est délimité du coté sud par le reste du bâtiment, du coté est rue Abdallah ben Kodama, du coté nord par l'entrée de l'immeuble et du coté ouest par rue Chaarani d'où l'escalier de l'étage appartenant au tiers et surmontant l'immeuble saisi. L'immeuble de 132.28 m² de contenance dont 118.10 couvert contient un salon, deux couloirs, deux chambres, une chambre à coucher, une salle de bain, un espace non couvert, un hall, des toilettes, une cuisine, un séchoir, un magasin à la partie Est et un autre magasin avoisinant de l'est la porte de l'entrée et qui est destiné à l'origine comme coiffure pour femme.

Mise à prix : (53.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : Lundi 29/9/2025 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2025X01075VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Tunisian Saudi Bank (TSB) S.A., RNE 013026E, sise à Tunis 32, rue Hedi Karray.

La partie saisie : Adel ben Saad CIN 03395936, réceptionniste hôtelier demeurant à cité awled yahia douze est délégation et gouvernorat douze.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «alfath» objet du TF n°26677 Kebili consistant en un terrain rectangulaire de 519 m² de contenance sis à la rue Rakada cité Ouled Yahia Douz est délégation Douz Nord Kebili.

L'immeuble compte deux constructions :

La 1ère construction comporte un rez-de-chaussée de 138 .50m² de surface contenant une estrade d'où l'entrée principale, un hall, un salon, une salle à manger, deux chambres à coucher, une cuisine, des toilettes, un escalier et un balcon.

Un 1er étage de 138.50m² de contenance il contient un Hall, 3 chambres à coucher, une suite parentale, des toilettes, une salle de bain, un balcon, un escalier.

La 2ème construction est composée d'un réez de chaussée de 48.45m² de surface situé au coin sud ouest, il contient un dépôt, des toilettes, une salle de bain et un étable. L'immeuble est délimité du coté nord par un bâtiment de 2 étages, du coté sud par un bâtiment de deux étages, du coté est par un bâtiment d'un seul étage et du coté ouest par la route.

Mise à prix : (410.640.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 22/9/2025 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de kebeli.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Kebili où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2025X01076VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A, IU RNE 0000110f sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : 1/ Mohamed Chaari titulaire de CIN n°08774163 demeurant à la route Kaied Mhamed km 3.5 rue Ezeddine ibn Alathir Sfax.

2/ Wissem Chaari titulaire de CIN n°05327992 demeurant à la route Kaied Mhamed km 3.5 rue Ezeddine Ibn Alathir Sfax et à la route Teniour Km 1 rue 115 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble hypothéqué consiste en un 1er étage de 250 m² de contenance surmontant un rez-de-chaussée sis à la route Kaied Mhamed Km 3.5 Rue Ezeddine Ibn Alathir Sfax annexé d'un terrain (Hall) de 94 m² contenant un escalier, une petite porte et une grande porte d'où son entrée du 1er étage, on compte aussi au coin nord est un étable.

L'immeuble est composé d'un salon, 4 chambres, un séjour, une cuisine, un couloir, deux Hall et deux salles de bain équipées l'immeuble est équipé de l'électricité, d'eau potable d'un chauffage central ainsi il est relié au réseaux ONAS et doté des escaliers externes.

L'immeuble est délimité du coté sud par la propriété du père de la caution hypothécaire et une entrée, du coté est par Hajj Taieb, des cotés nord et ouest par les parents de la caution hypothécaire.

Mise à prix : (350.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi 29/9/2025 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2025X01077VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

D'un immeuble non immatriculé après rabais de 40%

Avocat poursuivant : Maître Chakroun Mondher avocat à la cour de cassation, sis à Sfax, Imm les quatre saisons, Bloc C 6ème étage Bureau N C6/2 Beb Bhar Sfax. Matricule fiscal 0502060EAP000.

Partie poursuivante : Amira bent Mouhamed ben Belgacem Elfitouri, Enseignante, son domicile élu est au cabinet de Maître Chakroun Mondher avocat à la cour, sis à Sfax, Imm les quatre saisons, Bloc C 6ème étage Bureau N C612 Beb Bhar.

Parties poursuivie : Mourad ben Fethi ben Mohamed Elgrati, gérant d'une société, sis à Sfax, rue Bolivia, n°31 cité elhabib.

Propriété à vendre : L'immeuble saisie consiste en un terrain sur lequel est édifiée une construction composée de cinq studios situé sur la route de Gabès au kilomètre 10 à Tyna, Sfax. Il se trouve sur la droite en allant de Thyna vers Nagta à environ 180 mètres de la route principale de Gabès GP1. Le bien est délimité comme suit : au sud par une entrée de 6 mètres de largeur comprenant son accès, à l'est par Bouzguenda, à l'ouest par Nacer ben Nacer et au nord également par Nacer ben Nacer.

Le terrain mesure 30 mètres de profondeur (du sud au nord) et 15 mètres de largeur (de l'est à l'ouest), soit une superficie totale de 450 mètres carrés.

L'immeuble est entièrement clôturé, sur ses quatre cotés. Il comprend une construction composée de cinq logements de type studios, pour une surface couverte totale de 285 mètres carrés.

L'accès à l'immeuble se fait par une porte en fer à deux battants située au sud, ouvrant sur une allée pavée de carreau en carrelage menant aux

différentes parties de l'édifice lesquelles comprennent quatre logements composés chacun de :

- Un séjour et deux pièces avec un couloir.

- Une cuisine et une salle d'eau.

- Une cour d'aération privative pour le studio n°1 et pour le studio n°3.

L'accès au studio n°5 se faut par une porte située sur la façade sud, il comprend un salon, une chambre, une cuisine, et une salle d'eau, du coté Est central se trouve un escalier, menant à la terrasse sous lequel est aménagé un réservoir d'eau (citerne). L'immeuble est une construction de type moyen à vocation d'investissement exploitée par le débiteur à des fins de location en vue de générer des revenus et des recettes mensuelles.

L'immeuble est doté de toutes les installations nécessaires à son exploitation.

Le sol est revêtu de carreaux de carrelage, les murs sont revêtus de carreaux en faïence ordinaire, la cuisine et les services sanitaires sont entièrement carrelés et équipés dans chaque studio.

Les portes sont en bois ordinaire et les fenêtres aussi, certains sont équipés de grille en fer forgé, d'autres en sont dépourvues. Chaque studio dispose d'un compteur individuel d'eau et d'électricité.

L'immeuble est situé dans un quartier comportant un nombre important de villas, de maisons individuelles et de dépôts. La zone est entièrement équipée : électricité, eau potable, route goudronnées, éclairage public et réseaux d'assainissement des eaux usées.

En général L'immeuble se trouve dans une zone calme à densité de population moyenne proche de la plupart des commodités, l'hôpital militaire, prison civile, société tunisienne d'électricité et de gaz, établissements scolaires, espaces de loisirs, usines, sociétés de transport, entreprises pétrolières.

L'immeuble est situé dans une zone urbaine couverte par le plan d'aménagement urbain de la municipalité de Thyna dans une zone classée sous le code «Ud» à vocation résidentielle composée de villas bâties sur des terrains d'une superficie minimale de 400 mètres carrées.

Mise à prix : elle est estimée après rabais de 40% à cent soixante dix huit mille deux cent dinars (178.200,000 d) frais de l'adjudication en sus

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le Mercredi le premier octobre deux mille vingt cinq (01/10/2025) à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2, sis à Sfax rue Ahmad Aloulou prés de la CNSS à partir de neuf heure du matin.

Visite de l'immeuble : Elle se fait tous les jours de la semaine pendant les heures du travail. Pour plus de renseignements tout intéressé peut s'adresser à l'avocat poursuivant maître Mondher Chakroun dans l'adresse de son cabinet ci-dessus indiqué ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Les étrangers qui veulent participer à l'adjudication doivent au préalable avoir l'autorisation du gouverneur de Sfax. - L'enchère se fait sur la base du prix d'adjudication évalué à cent soixante dix huit mille deux cent dinars (178.200,000 d).

Les enchères sont obligatoirement portées par l'intermédiaire d'un avocat.

2025X01084VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Poursuivante : La Société Tunisienne de Recouvrement de Créances. S.A., sise au 52 avenue Habib Bourguiba Immeuble STB. Identifiant Unique N°0719413 J. Créancière hypothécaire saisissante.

Partie saisie :

Mohamed Faouzi MRABTI, C.I.N n°01121536, demeurant à l'avenue des Martyrs, cité des enfants - Sfax.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis. (Matricule Fiscal : 513271 Z/A/P/000). Tél : 71 28 59 59.

Immeuble objet de la vente :

Il est situé à environ 2 km au sud de l'autoroute n°1 reliant Tunis à Hammamet et à environ 1,7 km à l'est de la route régionale n°35 reliant Tunis à Naassen, précisément en bordure de l'oued Melliene et de la route goudronnée menant à Borj Ghorbel, dans la région agricole de Mornag, gouvernorat de Ben Arous.

L'immeuble se présente sous la forme d'une parcelle de terrain triangulaire accessible par un passage commun avec d'autres propriétés, lequel se termine à l'extrémité nord-ouest de la parcelle. Ses limites sont matérialisées sur place, en partie par la traversée de l'oued Melliene, et pour le reste par des propriétés voisines contiguës. Elle est partiellement entourée d'une clôture en fil de fer d'environ 2,00 m de hauteur sur le côté ouest (où se trouvent des propriétés voisines) et sur le côté est au bord de l'oued Melliene. A l'extrémité nord-ouest se trouve une cabane de gardien couvrant environ 18 m², en état de total abandon, tandis que le reste du terrain est nu (non bâti), avec au centre du matériel ancien autrefois utilisé pour l'aménagement de routes.

Elle est délimitée :

- au nord par une propriété appartenant à autrui, consistant en un terrain nu,

- à l'est par le lit (aménagement) de l'oued Melliene,

- à l'ouest par des propriétés agricoles appartenant à autrui,

- au sud par la jonction de ses deux côtés est et ouest.

Etant donné que le terrain conserve toujours une vocation agricole, il ne dispose d'aucune infrastructure notable et se trouve dans un état de total abandon.

Le bien est inscrit auprès de la Direction de la propriété foncière sous le numéro 35450 Ben Arous (anciennement 108713), intitulé "El Maamour VIII", d'une superficie totale de 5 hectares, 22 ares et 15 centiares (soit 52 215 m²). Le titre foncier se compose :

- d'une parcelle distincte portant le numéro 12 du lotissement du titre foncier n°92287,

- et d'une parcelle indivise portant le numéro 13 du même lotissement, utilisée comme passage menant aux titres fonciers n°108707, 108712, 108714, et 108715.

Mise à prix :

Quatre millions deux cent vingt cinq mille Dinars (4.225.000,000) hors frais.

Date et lieu de vente :

Jeudi 18 septembre 2025 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Ben Arous.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

2025402872VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Kamel Ben Fredj

Avocat à la cour de cassation

27 Bis, Rue de Liban Tunis

Tél : 71 280 156

Fax : 71 280 092

MF : C 818492

Partie poursuivante : LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE, S.A inscrite au R.C n°B182331996 sise à Tunis son avocat élu Maître Kamel Ben Fredj, 27 Bis, Rue de Liban Tunis.

Partie saisie : Lotfi Ben Mustapha Chatti, CIN n°00906905, demeurant à Naassen, Dhaiat Chatti. Ben Arous.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 bis, Rue de Liban Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité des parts indivises objet du titre foncier Num : 68488 Tunis, dénommé «Boussaid» d'une superficie de 16709 m², il s'agit d'un terrain nu situé à Sidi Daoued la Marsa.

Mise à prix : La mise à prix après remise de 40 % est fixée à 928800d 000.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 16/9/2025 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis,

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de 1ère instance de Tunis.

2025402898VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Kamel Ben Fredj

Avocat à la cour de cassation

27 Bis, Rue de Liban Tunis

Tél : 71 280156

Fax : 71280092

MF : C 818492

Partie poursuivante : TUNISIAN SAUDI BANK, immatriculée au registre des entreprises sous l'identifiant unique N°0013026 son avocat élu Maître Kamel Ben Fredj, 27 Bis, Rue de Liban Tunis.

Partie saisie : Najla Rahmen CIN 07019523 demeurant au N°04 Rue Al Manfalouti, Khaznadar, Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27bis, Rue de Liban Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité des parts indivis soient 5.5173/432 revenant à la partie saisie dans le titre foncier N°65605 Tunis, dénommé «Ain Azouz». Il s'agit d'un lot de terrain d'une superficie de 430m2.78 situé à Sidi Daoud, La Marsa, Tunis.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 353822d 431.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 16/9/2025 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis.

2025402899VEPA1

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

ZITOUNA PAIEMENT

Société anonyme

Au capital de 24 000 000 de dinars

Siège social : 6ème étage Immeuble Majda, Rue de la Feuille d'Erable, cité des pins Lac II - Tunis 1053

Identifiant Unique : 1720549Z

Le Conseil d'Administration de Zitouna Paiement, réuni le 27 juin 2025, invite Messieurs les actionnaires à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 25 septembre 2025 à partir de 14 heures, au 6ème étage de l'Immeuble Majda, Rue de la Feuille d'Erable, cité des pins au Lac II à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen de l'application de l'article 34 des statuts de la société Zitouna Paiement et de l'article 388 du code des sociétés Commerciales.

2. Délégation de pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités légales

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de Zitouna Paiement durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2025R02451SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE AGROMED S.A

Immeuble Sarra, BV Principal, 2ème étage, 1053 Les Berges du Lac, Tunis

Identifiant unique : 0539745A

Messieurs les actionnaires de la société AGROMED S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 18/9/2025 à 16H00 au bâtiment sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2024.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2024.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2024.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2024.

7) Quitus aux Administrateurs.

8) Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au bâtiment sis au GP 1 km 12 Ezzahra.

2025R02453SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE NOUR RECYCLING

Société anonyme

Au capital de 6 200 000 dinars

Route de Sousse Km 6 Mégrine Ben Arous

Identifiant unique : 1761717Y

Les actionnaires de la Société Nour Recycling sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se déroulera le 13 septembre 2025 à 10H00 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification des délais et mode de convocation.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

3- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

4- Approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

5- Affectation des résultats 2024.

6- Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

7- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

8- Nomination du commissaire aux comptes.

9- Allocation des jetons de présence.

10- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2025R02455SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE NOUR RECYCLING

Société anonyme

Au capital de 6200000 dinars

Route de Sousse Km 6 Mégrine Ben Arous

Identifiant unique : 1761717Y

Les actionnaires de la Société Nour Recycling sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se déroulera le 13 septembre 2025 à 12H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Modification de statuts

2- Changement du siège de la société.

2025R02456SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ZARZIS HOTEL

Société anonyme

Siège social : 1, avenue de Paris 2033 Mégrine, Ben Arous

Capital : 750 000 Dinars

Identifiant Unique (R.N.E) : 0003594D

N° Affiliation CNSS : 36337-59

Messieurs les actionnaires de la Société Zarzis Hôtel, sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 22 septembre 2025 à 11 heures du matin, au 25 Rue Kheireddine Barbarousse Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard de convocation de l'assemblée générale relative à l'exercice 2024.

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif aux états financiers de l'exercice 2024.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice 2024.

4- Approbation des conventions réglementées

5- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2024.

6- Affectation du résultat de l'exercice 2024.

7- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2024.

8- Questions diverses.

Cette publication fait l'objet de convocation individuelle à tous les actionnaires.

2025R02468SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE SHEFA MANAGEMENT

Société anonyme

Au capital de 14 550 000 DT

Siège social : Rue Cheikh Mohamed Ennaifer- 2036 La Soukra

Numéro RNE : 1352461Q

Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu vendredi le 12 septembre 2025 à 13h, au siège social de la société "TUNISIAN HEALTH CARE CENTERS- CLINIQUE INTERNATIONALE HANNIBAL" sis à Résidence Rivièra, Bloc D, Rue de la feuille d'érables, cité les Pins - les Berges du Lac II - Tunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation & des modes de présence;

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2024 ;

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2024 ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2024 ;

5. Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2024 ;

7. Ratification de l'Agrément d'une nouvelle actionnaire;

8. Autres points;

9. Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège social de la Clinique Internationale Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2025R02484SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La Société "TUNISIAN HEALTH CARE CENTERS-CLINIQUE INTERNATIONALE HANNIBAL"

Société anonyme

Au capital de 33 000 000 DT

Siège social : Résidence Riviera, Bloc D, Rue de La Feuille d'Erables, Cité Les Pins - Les Berges du Lac II - Tunis

Numéro RNE : 1002042C

Le conseil d'administration décide de convoquer l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu vendredi 12 septembre 2025 à 10h, au siège social de la société sis à la Résidence Riviera, Bloc D, Rue de la feuille d'érables, cité les pins - les Berges du Lac II - Tunis, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation et des modes de présence;

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2024 ;

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2024 ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2024 ;

5. Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2024 ;

7. Renouvellement des Mandats des Administrateurs;

8. Autres points;

9. Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Internationale Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2025R02485SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE GESTION ZAHRAOUI

Société anonyme

Au capital de 10.000.000 DT

Siège social : Avenue Abou Kacem Zahraoui 2034 Ezzahra - Tunisie

Numéro RNE : 1332069A

Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu vendredi 12 septembre 2025 à 11H, au siège social de la Société «TUNISIAN HEALTH CARE CENTERS - CLINIQUE INTERNATIONALE HANNIBAL» sis à la Résidence Rivièra, Bloc D, Rue de la feuille d'érables, cité les pins - les Berges du Lac II - Tunis, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation et des modes de présence;

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2024 ;

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2024 ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2024 ;

5. Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2024 ;

7. Renouvellement des Mandats des Administrateurs;

8. Autres points;

9. Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Internationale Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2025R02486SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE CLINIQUE DE LA SOUKRA

Société anonyme

Au capital de 15.000.000 DT

Siège social : Rue Cheikh Mohamed Ennaifer, Ariana, Tunisie

Numéro RNE : 0614952E

Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu vendredi 12 Septembre 2025 à 12h, au siège social de la Société "TUNISIAN HEALTH CARE CENTERS-CLINIQUE INTERNATIONALE HANNIBAL" sis à la Rue de la feuille d'érable, Résidence Rivera, Bloc D, cité des Pins - Les Berges du Lac 1053, Tunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation & des modes de présence;

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2024 ;

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2024 ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2024 ;

5. Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2024 ;

7. Autres points;

8. Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Internationale Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2025R02487SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE NOUVELLE D'IMPRESSION DE PRESSE ET D'EDITION SNIPE LA PRESSE ET ESSAHAFA

S.A au capital de 5 525 760 dinars

MF : 0000.852/P/P/M/000

CNSS N° 73.456-27

Siège social : 17 rue Garibaldi, Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Nouvelle d'Impression de Presse et d'Edition sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mardi 16 Septembre 2025 à 10h à l'Hôtel «AFRICA» ; à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la date de tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2. Lecture du rapport du conseil d'administration pour la gestion 2024,

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour la gestion 2024,

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2024,

5. Quitus aux administrateurs,

6. Affectation du résultat de l'exercice 2024,

7. Fixation des jetons de présence,

8. Avis de nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration,

9. Les délégations.

2025R02506SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exceptionnelle

STE KAMMOUN DE PROMOTION IMMOBILIERE

Société anonyme

Au capital de 650.000 dinars

Siège social : Résidence SOLTANA, Avenue Bouzaiene km8 Gremda Sfax

Identifiant Unique : N°584217K

Messieurs les actionnaires et monsieur le commissaire aux comptes de la société Kammoun de Promotion Immobilière «KARIM», société anonyme au capital de 650.000 dinars, titulaire de l'identifiant unique n°584217K, ayant son siège social à la résidence SOLTANA, Avenue Bouzaïene km8 Gremda Sfax, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire exceptionnelle qui se tiendra le 18 septembre 2025 à 8h du matin au siège social de la société à l'effet se statuer au l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement et élection des membres du conseil d'administration de la société pour les années 2025, 2026 et 2027

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les années 2025, 2026 et 2027

- Pouvoir pour formalités

Nous mettons à votre disposition au siège social de la société le rapport du conseil d'administration, le projet des résolutions proposées à l'assemblée et la liste des actionnaires.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2025X01085SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société Capital Financière Holding «CFH»

S.A - Capital social : 66 000.000 DT

RNE : 1544780 V/A/M

Siège social : 60 Avenue Principale, les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis

Le Conseil d'Administration tenu le 11 Juillet 2025 convoque les actionnaires de la société CFH à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le 22 Septembres 2025 à 16h30 heures au siège de la société au 60 Avenue principal, les Berges du Lac 1 - 1053 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délais de convocation;

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société au titre de l'exercice clos 2024 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024 et approbation des états financiers de l'exercice 2024 ;

4. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées;

5. Affectation des résultats;

6. Quitus aux administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2024 ;

7. Fixation des jetons de présence aux administrateurs au titre de l'exercice 2024 ;

8. Approbation d'une convention de datation en paiement ;

9. Pouvoirs pour formalités.

2025402895SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société FEZA SWEETS SARL

Au capital de 70.000 DT

Siège social : N°05 Rue Tarak Ibn Zied 514/515 Mornaguia - Mannouba

IU : 1493972S

Les associés de la société FEZA SWEETS SARL sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25 septembre 2025 au siège de la société à 9 heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- L'arrêté et l'approbation des projets des états financiers 2017-2018 rectifiés et mis à jour

2- L'arrêté et l'approbation des projets des états financiers des exercices 2019-2020-2021-2022

3- Présentation du rapport de gestion pour les exercices 2017 à 2022

4- Etude de la situation financière de la société

5- Approbation des articles de la convention relative à la production et la commercialisation

6- Fixation d'un programme de sauvetage de la société et son intégration parmi les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire

7- Fixation d'une date pour la tenue de l'assemblée générale extraordinaire et fixation de son ordre du jour.

Le commissaire aux comptes-Espace Audit & Conseil

2025R02448SRLB3

Sociétés communautaires

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA SOCIETE COMMUNAUTAIRE LOCALE TOURISTIQUE BIR MCHERGUA

Adresse : Avenue de Palmier Bir Mchergua 1141
Capital : 10 000 DT
MF : 1888979S

Convocation pour l'approbation des états financiers 2024 et l'ajout de 4 nouvelles actionnaires.

Local : Local de la société

Date : le 13/9/2025 à 18:00.

2025R02457SODB3

Assemblée Générale Constitutive

De la Société Citoyenne Locale de Transport ELZOHD

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'Assemblée Générale Constitutive qui se tiendra le lundi 15 Septembre 2025, à 10h00, à l'Espace El Hanchia - Téboulba.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Clôture des souscriptions
- Election du Conseil d'Administration
- Questions diverses.

2025S01064SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de clôture du deuxième exercice comptable et 2ème invitation pour l'année 2024/2025

Dénomination de la société : Société communautaire Manouba Elbaya

Siège : Pépinière d'Institutions, Université de la Manouba

Type : Régionale

Capital social : 24 600 dinars

Activité : Agricole

Durée de l'entreprise : 99 ans

Date et lieu de dépôt du modèle de contrat constitutif 17/01/2023 sous le n°1 au Tribunal de Première Instance de la Manouba

Nombre d'actions souscrites : 122 actions

Valeur nominale de chaque action : 200 dinars

Nom de l'établissement bancaire : Banque Nationale Agricole, Agence Manouba 03034164010900004454

Le Conseil d'Administration de la Société communautaire Régionale Manouba El Baya annonce l'invitation de tous les membres participant au capital social de la société à assister à l'assemblée générale ordinaire de clôture de deuxième exercice comptable, qui se tiendra le dimanche 31 août 2025 dans la Grande Salle de la Commune de Manouba à neuf heures du matin, conformément aux dispositions de l'article 33 du décret présidentiel n°15 de l'année 2022 relatif aux sociétés civiles.

Convocation : Les participants peuvent également, huit jours avant la date de l'assemblée générale ordinaire. Convoquer l'assemblée générale ordinaire, prendre connaissance au siège social de la société des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration, des états financiers et du rapport du commissaire aux comptes de la société.

Président du conseil d'administration : Fakhri Dine Trabelssi

Téléphone : 22016206

Ordre du jour de l'assemblée :

1) Lecture des rapports moral et financier de la société communautaire; ainsi que du rapport ou des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2024

2) Examiner les comptes et les approuver ou les corriger.

3) Accorder ou refuser le brevet aux broyeurs.

4) Examen des changements intervenus dans les capitaux sociaux

5) Approbation du rapport financier par les membres du conseil d'administration le comptable et le commissaire aux comptes de société

6) Election de nouveaux membres du conseil d'administration ou proposition de dissolution de la société communautaire

7) Révocation d'un membre du conseil d'administration

8) Mise à jour des statuts de la société

9) Examen de la situation et du fonctionnement de la société

10) Convocation à une deuxième assemblée après 15 jours dans les cas prévus par les statuts en cas de non atteinte du quorum légal.

2025402896SODB3

Autres sociétés

Deuxième convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MUTUELLE DE BASE DES SERVICES AGRICOLES EZDIHAR BEKALTA

M.F : 318026/W

Le président de la SMBSA Ezdihar à Békalta porte à la connaissance de tous les adhérents que l'assemblée générale ordinaire électorale des exercices 2024 aura lieu le mardi 16/9/2025 à 10 h au local de la société et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture de rapport moral et financier relatif à l'exercice 2024

2- Lecture de rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2024

3- Discussion et approbation des rapports

4- Mise à jour de la liste des adhérents

5- Admission des nouveaux adhérents

6- Renouvellement des membres du conseil d'administration dont leur mandat parlementaire est expiré.

Tout adhérent ayant un empêchement, peut donner une procuration à un autre adhérent pour

le représenter à l'assemblée, chaque adhérent n'a le droit qu'a 2 procurations.

Cet avis est considéré comme une convocation personnelle pour tous les adhérents pour assister à cette assemblée.

2025S01066SODB3

DIVERS

Avis au public

Vente d'un immeuble

Société : Attijari Immobilière société en Liquidation

SA, au capital de 150 000 Dinars

RNE : 1101937M

Liquidateur : Trabelsi Wadï, sis au B15 Résidence Meriem Borj Baccouche Ariana - CP 2027

Dans le cadre de la procédure de liquidation de la société Attijari Immobilière, le liquidateur informe le public de la mise en vente d'un bien immobilier appartenant à ladite société, TF n°19488 Sousse, sis à Cité Elaouina Sousse et fait le coin entre Rue du Brazil et Avenue Essalem :

- Type de bien : immeuble à usage commercial

- Superficie du terrain : 872m²

- Superficie construite : 554m²

- Situation actuelle : libre de toute occupation

La vente se fera, au plus offrant. La société se préserve le droit d'annuler la procédure de vente si les offres sont jugées insuffisantes par son Assemblée Générale.

Les personnes intéressées doivent envoyées leurs offres par courrier dans une enveloppe fermée au bureau du liquidateur au plus tard dans les 25 jours qui suivent la parution de l'annonce.

Pour tout renseignement complémentaire ou visite du bien, veuillez contacter : le n°71711793.

2025402875DIVD2

Rectificatifs

Correction d'erreur

Numéro d'annonce : 2025401324FCCC2

Erreur : Mohamed Ben Belgacem Ben Mabrouk Wenaysa.

Correction : Mohsen Ben Belgacem Ben Mabrouk Wenaysa.

2025402904RECZ9